



EXPOSITION JUMEELEE SFA SOCIETE DES PASTELLISTES DE FRANCE

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

Lieu de l'expo : Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

94220 Charenton le Pont

Métro : Liberté

Tel : 01 46 76 68 14

Dates : 14 mars au 13 avril 2019

Horaires d'expo :

du mardi au samedi de 13h à 18h. Entrée libre

Vernissage : jeudi 14 mars à 19h

**Envoi des photos des oeuvres à la sélection : du 15/12 2018
au 15/01 2019**

Résultats de la sélection le 25/01

Inscription sur le site : du 26/01 au 15/02

**Dépôt des œuvres : jeudi 28 février 2019 de 9h à 18h00 et vendredi
1er mars de 9h à 12h**

**Vous pouvez, si vous le désirez, apporter vos œuvres à Charenton
plus tôt, aux heures d'ouverture de l'espace Art et Libertés.**

Prendre RDV par téléphone au 01 46 76 68 14

**Retrait des œuvres : 13 avril après la fermeture de l'exposition,
lundi 15 avril 9h à 12h et de 14h à 16h**

Sélection

Seuls 20 d'entre nous exposeront. La CDS sélectionnera les artistes parmi ceux qui auront déposé leur dossier

Pour permettre une sélection, vous pouvez proposer au jury jusqu'à 5 mètres linéaires d'aquarelles encadrées (vos aquarelles encadrées côte à côte, mesurez 5 m mètres). Un peu plus un peu moins, peu importe, c'est juste une indication. Précisez bien les dimensions, cadre compris, de chaque aquarelle. Une fois la sélection faite des aquarelles retenues, vous disposerez de 3 mètres linéaires mesurés sans espaces.

Les photos numériques (de bonne qualité et non retouchées) des œuvres proposées à la sélection sont à envoyer par mail à Alain Berne (maberne@orange.fr),

en précisant pour chaque oeuvre : le nom du fichier, son titre, ses dimensions cadre compris.

Seules les œuvres sélectionnées pourront être exposées. La décision de l'organisateur est sans appel.

Vous devez envoyer vos aquarelles à la sélection le plus tôt possible et au plus tard le 15/01

Résultat de la sélection : le 25 janvier

INSCRIPTION (après sélection)

L'inscription s'effectue directement sur le site SFA dans l'espace membre (comme vous l'avez fait pour Avignon)

Vous devez d'une part remplir "Le formulaire d'inscription à Charenton". Ce formulaire peut être enregistré en brouillon pour vous laisser le temps de bien le renseigner.

Puis, vous devez régler les droits d'inscription via carte bancaire ou Paypal en cliquant le bouton "Inscription exposition 30€".

Droits d'inscription : **30 €**, par CB ou Paypal.

A défaut, envoyez un chèque à notre trésorière,
Martine Jolit
Lafont
47380 St Etienne de Fougères

Si vous êtes dans l'impossibilité de faire votre inscription sur le site SFA, vous devez contacter Alain Berne (maberne@orange.fr) qui vous indiquera la marche à suivre.

Inscription sur le site : du 26/01 au 15/02

Toute inscription ne sera validée qu'après réception des frais d'exposition.

ORGANISATION

Linéaire disponible

Disposez vos aquarelles encadrées bord à bord, sans espace entre elles et sans chevauchement, mesurez **3 mètres linéaires sous réserve de la sélection effectuée par la CDS.**

Présentation des œuvres :

Pour être exposées les aquarelles devront être correctement encadrées et munies d'un système d'accrochage fiable, de préférence avec une ficelle entre 2 points. Les sous-verre ne sont pas autorisés. Cette disposition est valable pour l'ensemble des exposants.

Assurance :

La SFA est assurée pour les dommages aux biens, dans une limite de valeur totale de 77 000€, avec une franchise de 150€, et, en cas de vol, de 10% avec un minimum de 360€ et un maximum de 3600€.

Chaque artiste qui désire ou estime que ses oeuvres doivent être assurées pour une valeur supérieure devra s'assurer personnellement pour ses œuvres.

La S.F.A. est également assurée pour les dommages aux personnes..

Montage de l'expo : sera réalisé par Frédéric Mette, directeur de l'Espace Art et Liberté

Vernissage :

Le soir du vernissage la présence des artistes est vivement conseillée. Tout au long de l'exposition les artistes sont conviés à venir à la rencontre des visiteurs . La présence d'un exposant est indispensable chaque jour.

Un repas sera pris en commun après le vernissage. Chaque participant règlera son repas

Stages :

Des stages seront possibles les mercredis et samedis seulement.

Les artistes proposant des stages en indiquent le thème, les dates, horaires et tarif sur leur bulletin d'inscription.

Ces stages pourront être programmés en fonction du nombre de stages proposés. **Il est fortement conseillé de s'inscrire le plus rapidement possible si vous souhaitez faire un stage.**

Une fois un stage programmé, **les stagiaires s'inscriront directement auprès des artistes.** Comme pour nos autres expositions, les stages seront mis en ligne sur le site SFA.

La SFA ne prend pas de pourcentage sur les stages.

Les personnes souhaitant organiser un stage s'engagent à assurer également de l'accueil à l'exposition.

Affiche et invitations

L'affiche et les invitations seront réalisées par F.Mette, nous vous enverrons les fichiers dès que nous les réceptionnerons.

Le retrait des œuvres exposées :

Lors du décrochage, il est demandé à chacun d'accorder le plus grand soin à l'emballage des œuvres des peintres absents, notamment en réutilisant les emballages initialement confectionnés par leurs soins et marqués du nom de l'artiste.

Nous pouvons stocker les emballages sur place durant l'exposition : penser à bien les identifier

Ventes :

Les artistes s'engagent à reverser à la SFA 10% sur les ventes d'oeuvres effectuées durant l'exposition.

Les exposants désireux de vendre leurs aquarelles se doivent de posséder un numéro de SIRET ou de signer un engagement sur l'honneur de se mettre en conformité fiscalement et socialement –déclaration URSSAF et déclaration Maison des Artistes – en cas de vente d'œuvre(s) au cours de cette exposition et dégage, par cette même occasion, de toute responsabilité l'Association Française de l'Aquarelle, dans le cas où ils ne s'y conformeraient pas .

Boutique : Il n'y aura pas de boutique à Charenton. Les pastellistes n'en organisent pas, et la charge et la responsabilité sont très lourdes pour les bénévoles. Seuls les livres édités par la SFA seront en vente.

Gardiennage de l'exposition :

L'exposition de Charenton est gardée.

Pour accueillir le public il est fortement recommandé qu'un de nos membres soit présent.

Nous vous invitons donc vivement à participer à l'accueil de l'exposition, à plus forte raison si vous habitez la région parisienne et/ou organisez un stage.

MERCI !